



Déclaration de la FSU 33 à la FSST du 17 octobre 2023

Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée,

Vendredi dernier, un de nos collègues est mort, victime d'un acte terroriste. Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, un professeur peut, encore, être assassiné pour ce qu'il représente et ce qu'il fait. C'est dramatique et insoutenable. L'école doit cependant, rester un lieu d'émancipation par les savoirs. La FSU continuera de porter ce combat car c'est ce qui construira l'avenir de la jeunesse et de notre pays.

Les représentant.es du personnel de la FSU, fort.es de leur diversité, ont à coeur de s'investir dans cette nouvelle instance et de porter la voix de leurs collègues en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Avec la dématérialisation des fiches SST, nous voyons que nos collègues continuent de signaler des conditions de travail difficiles liées à l'inclusion d'élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers. La FSU, pourtant soucieuse de l'accueil de tous les élèves et de leur réussite, ne peut que constater la multiplication des situations de violence et de détresse auxquels sont confrontés les agent.es. Leurs témoignages montrent qu'une inclusion sans moyens est génératrice de drames humains et professionnels. Nos collègues en paient un lourd tribut avec des arrêts maladie, burn-out et démissions.

Nous demandons que chaque scolarisation d'enfant porteur de handicap soit pensée en amont avec un projet de scolarisation et des moyens immédiats. Les moyens, la formation des personnels, le travail partenarial doivent être mis en place afin qu'une inclusion soit réussie.

Dans le cas d'une scolarité avec des faits de violence de la part des élèves, des moyens d'urgence doivent être débloqués par l'institution, dès les premiers signalements de l'équipe pédagogique afin de ne pas laisser une situation intenable se mettre en place. Nous sommes aujourd'hui confronté.es à des élèves très jeunes qui violentent les autres élèves et/ou les adultes : coups, insultes, menaces... sont le quotidien de trop nombreux.ses collègues. Les AESH sont des personnels particulièrement exposé.es à ces risques mais peinent à faire reconnaître des situations difficiles, il faut que la FS s'empare du sujet.

Le traitement de ces différentes situations est insuffisant et insatisfaisant. Trop souvent, différents acteurs et actrices et dispositifs interviennent mais les solutions restent des conseils prodigués, les délais de traitement des dossiers sont trop longs, et à terme, le manque de places dans les dispositifs ou établissements empêchent les élèves d'être orienté dans une structure adaptée.

Le traitement des fiches SST, dont la voie dématérialisée pourrait faciliter le traitement est insatisfaisant : de trop nombreuses fiches n'ont pas été lues par le supérieur hiérarchique ou les réponses sont laconiques.

Nous demandons une prise en compte immédiate par l'ensemble des acteurs et actrices du drame qui se joue dans de trop nombreuses salles de classe et une mobilisation générale sur le sujet. La FSU se félicite que la FS en fasse sa thématique de travail et s'associera pleinement aux travaux afin d'avancer des propositions pour la prévention des risques professionnels liée à l'inclusion scolaire.

La FSU sera également vigilante sur le bâti scolaire. Les conditions de travail doivent être améliorées en ce qui concerne le confort thermique et sonore.

Les personnels doivent également obtenir des aménagements de poste ou du temps de travail en lien avec leur santé et en adéquation avec leurs choix personnels. Face à la pénurie d'enseignant.es, certains droits sont restreints, entraînant une dégradation des conditions d'exercice. La réforme des retraites, que nous avons combattu, va conduire nos collègues à être au travail jusqu'à 64 ans. Comment envisager que nos collègues tiennent le coup, alors que tous.tes dénoncent la dégradation des conditions de travail, et sans mettre en péril leur santé ?

La FS de la Gironde peut et doit être ambitieuse et porter à tous les niveaux ses constats et ses exigences pour la mise en place d'une politique de prévention et l'amélioration des conditions de travail de tou.tes les agent.es.